

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'HERIMONCOURT

Commune de SELONCOURT 25230

EXTRAIT  
du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

Séance du 10 décembre 2013 à 18h30

L'an **deux-mille-treize**  
le **dix**

**DCM2013.12.10 2**

le Conseil Municipal de la Commune de **SELONCOURT** s'est réuni en Mairie de Seloncourt - Salle des Mariages - après convocation légale, sous la Présidence de Madame THARIN Irène, MAIRE  
pour la session ordinaire du mois de décembre

**NOTA** Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 11 décembre 2013, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 2 décembre 2013 et que le nombre des membres en exercice est de 29.

Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9, du Code Général des Collectivités Territoriales  
Le Maire

Etaient présents

Etaient excusés avant donné procuration

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire.

**M**..... a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2**

**S**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il s'avère nécessaire de procéder au transfert de crédits entre certains articles/comptes budgétaires afin de régler les factures de :

> **HABITAT RESIDENCES 21** - étude bâtiment commercial :

**SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES**

**Article 2111 - Terrains nus (réserve foncière) - vers Article 2031 - Frais d'Etudes - pour un montant de 20 000 € TTC**

> **URBICAND** suite à l'avenant n°1 au Marché (PLU) :

**SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES**

**Article 2111 - Terrains nus - vers Article 202 - Frais Urbanisme - pour un montant de 1 200 € TTC**

> **CEGID PUBLIC** - logiciel ressources humaines :

**SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES**

**Article 2183 - Matériel de bureautique/informatique - vers Article 2051 - Concessions et droits similaires - pour un montant de 13 000 € TTC.**

La Commission Finances, réunie le 25 novembre 2013, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Madame le Maire entendu, approuve à/par.....

- > les transferts de crédits ainsi présentés
- > et autorise Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Seloncourt, le 10 décembre 2013

Le Maire

**Irène THARIN**

S T